



ATTESTATION VÉTÉRINAIRE DE BONNE SANTÉ
Relative à CHEVAL EXPO du 23 au 25 Janvier 2026.

Je soussigné, Docteur, vétérinaire à :
certifie que le(s) équidés examinés suivant(s) : Nom/ N° sire et/ou N° de transpondeur :

-
-
-
-
-
-
-
-
-

Répond(ent) aux conditions suivantes :

- Il, (ils), ne présente(nt) à ce jour aucun signe clinique de maladie infectieuse (fièvre, écoulement nasal, artérite virale, rhino, grippe...)
- Il(s) ne provient(nent) pas, à ma connaissance, d'une exploitation faisant l'objet de mesures d'interdiction pour des motifs de police sanitaire ou n'ont pas été en contact avec les équidés d'une exploitation faisant l'objet d'une déclaration de maladie d'artérite virale équine ou de tout autre maladie infectieuse.
- Il(s) n'a (ont) pas été, à ma connaissance, en contact avec des équidés atteints de maladie ou infection contagieuse durant les 30 derniers jours ;

Ce certificat est établi pour servir et valoir ce que de droit dans le cadre de la participation à un événement équestre.

Fait à le :

Signature du responsable de l'équidé

Signature et tampon du vétérinaire